



Madame, Monsieur

SOUDEILLES, le 03 mars 2017

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu à la **Mairie de Soudeilles**, le **10 mars 2017**, à **20h00** et dont vous voudrez bien trouver l'ordre du jour ci-dessous :

- 01 - Comptes administratifs 2016 : Commune
- 02 - Compte administratifs 2016 : Service des eaux
- 03 - Comptes de gestion 2016
- 04 - Modification des statuts de la Communauté de Communes
Ventadour-Egletons-Monédières
- 05 - Bénitier église
- 06 - Accès terrain Mme LAC
- 07 - Groupement de commandes transport collectif

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Maire, M. Jean-François LAFON



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 10 mars 2017

L'an **deux mil dix sept, le dix mars**, à **20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, M. Pascal DRUON, Mme Mireille HOWSON, Mme Yvonne MAGNE.

Étaient absents excusés : Mlle Amélie BATTEJAT, Mme Joëlle CHABRERIE, M. Benoit MAZE, M. Thomas MIGNAUT.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Benoit MAZE en faveur de M. Jean-François LAFON, M. Thomas MIGNAUT en faveur de M. Pascal DRUON.

Secrétaire : M. Pascal DRUON.

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-004 : Comptes administratifs 2016 : Commune

Le Conseil Municipal approuve les Comptes Administratifs de la Commune pour l'année 2016 avec 7 voix pour.

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-005 : Compte administratifs 2016 : Service des eaux

Le Conseil Municipal approuve les Comptes Administratifs du Service des Eaux pour l'année 2016 avec 7 voix pour.

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-006 : Comptes de gestion 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les comptes de gestion de l'année 2016 de la Commune et du Service de l'Eau.

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-007 : Modification des statuts de la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de statuts modifiés de la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières, adopté en Conseil Communautaire le 13 février 2017.

Monsieur le Maire explique que, conformément à la loi NOTRe, la Communauté de Communes aura pour obligation d'exercer la compétence Alimentation en Eau Potable et Assainissement Collectif à compter du 1er janvier 2020 au plus tard.

Afin de préparer cette prise de compétence, il est nécessaire, dans un premier temps, d'établir un schéma directeur visant à recenser l'ensemble des données nécessaires à la réalisation d'un programme pluriannuel d'investissements sur les réseaux. Ce travail, d'une durée estimée à 18 mois, sera réalisé sur l'ensemble des communes du territoire communautaire, et intégralement pris en charge financièrement par la Communauté de Communes, avec l'appui financier à hauteur de 80 % de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental.

Pour ce faire, il est proposé que la Communauté de Communes ait recours à un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO), qui aura pour rôle d'accompagner la collectivité dans la formalisation de ses besoins, la rédaction d'un cahier des charges et dans le choix d'un bureau d'études chargé de réaliser ce schéma directeur. L'AMO aura par ailleurs pour mission d'accompagner la collectivité dans l'exécution du marché.

Dans un second temps, la réalisation de ce schéma sera suivie d'une étude sur les modalités d'exercice de la compétence, qui débutera normalement courant 2018.

A ce titre, il y a lieu aujourd'hui de modifier les statuts de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières en ajoutant la compétence suivante :

« *Chapitre 2 : Les compétences – 2.3 Compétences facultatives :*

Article 16 bis : Alimentation en eau potable et assainissement collectif

Réalisation de schémas directeurs et d'études préalables à la prise de compétence pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par six voix pour et une abstention:

- **Approuve** les modifications statutaires proposées ;
- **Valide** les nouveaux statuts de la Communauté de Communes joints à la présente délibération ;
- **Charge** Monsieur le Maire de faire parvenir la présente délibération à Madame la Sous-Préfète d'Ussel et d'en informer Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

7 VOTANTS
6 POUR
0 CONTRE
1 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-008 : Bénitier église

Monsieur le Maire précise que le Conservateur Régional des monuments historiques a confirmé par écrit son autorisation pour la réinstallation du Bénitier en pierre dans l'église de Soudeilles.

A cet effet il présente le devis de l'association ARCADOUR s'élevant à 1 382,73€ HT soit 1 613,82€ TTC.

Il précise qu'une subvention peut être sollicitée auprès de la DRAC au taux de 50%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- décide la réalisation de ces travaux,

- sollicite auprès de la DRAC une subvention d'un montant de 691,00€ (50%),
- autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet.

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-009 : Accès terrain Mme LAC

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise VINATIER Christian de Soudeilles concernant la création d'un chemin d'accès à une parcelle appartenant à Mme LAC, s'élevant à 2 638,00€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- valide le projet,
- approuve le devis de l'entreprise VINATIER Christian,
- autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour la réalisation du projet.

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-010 : Groupement de commandes transport collectif

Monsieur expose au Conseil Municipal l'intérêt de procéder à un groupement de commandes pour la passation d'un marché public de transport collectif.

La constitution d'un groupement de commandes et son fonctionnement sont formalisés par une convention jointe à la présente délibération.

Le groupement de commandes prendra fin à la date de notification du dernier marché.

La Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle procédera à l'organisation de la consultation et signera l'acte d'engagement commun à chaque membre du groupement, qu'elle notifiera au titulaire. Chaque membre du groupement sera chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du marché.

La commission d'appel d'offres, dont la présidence est assurée par le représentant du coordonnateur du groupement de commandes, sera composée d'un titulaire et d'un suppléant de la commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- **Autorise** la constitution d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public de transport,
- **Accepte** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents afférents à cet objet,
- **Accepte** que la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé,
- **Désigne** M LAFON Jean-François comme membre titulaire et M. DRUON Pascal comme membre suppléant pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offres,
- **Autorise** le représentant du coordonnateur à signer le marché issu du groupement de commandes pour le compte de la commune.

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Récapitulatif des délibérations prises :

- MA_DEL_2017_004 : Comptes administratifs 2016 : Commune
- MA_DEL_2017_005 : Compte administratifs 2016 : Service des eaux
- MA_DEL_2017_006 : Comptes de gestion 2016
- MA_DEL_2017_007 : Modification des statuts de la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières
- MA_DEL_2017_008 : Bénitier église
- MA_DEL_2017_009 : Accès terrain Mme LAC
- MA_DEL_2017_010 : Groupement de commandes transport collectif

Signatures des membres présents :

M. Jean-François LAFON (Président de séance)		M. Gilles ROUCHES	
M. Pascal DRUON (Secrétaire de séance)		Mme Mireille HOWSON	
Mme Yvonne MAGNE		Mlle Amélie BATTEJAT	ABSENT EXCUSÉ
Mme Joëlle CHABRERIE	ABSENT EXCUSÉ	M. Benoit MAZE	ABSENT EXCUSÉ (Pouvoir M. Jean-François LAFON)
M. Thomas MIGNAUT	ABSENT EXCUSÉ (Pouvoir M. Pascal DRUON)		

Séance du 10/03/2017 clôturée à 22h30